

 <p><b>ACADÉMIE DE LYON</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i> <b>SESSION 2022</b></p>	<p><b>BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS INDUSTRIELS</b></p> <p><b>ORAL DE CONTRÔLE</b></p> <p><b>Préparation : 15 min - Oral : 15 min</b></p>	<p><b>SUJET N° 2</b></p>
--	--	--------------------------

<p><b>SOUS ÉPREUVE 1 : ÉCONOMIE-GESTION</b></p>	
<p><b>MODULE 4 : LES MUTATION DE LA RELATION DE TRAVAIL</b></p>	
Question :	<p>Pourquoi entrer dans une logique de formation tout au long de la vie ?</p>
Capacités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les enjeux pour une personne de la formation tout au long de la vie</li> <li>• Identifier les possibilités de formation pour une personne</li> </ul>
Notions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation initiale/continue</li> <li>• Compétences/qualifications : formations diplômantes, qualifiantes, certifiées</li> <li>• Formation tout au long de la vie et portabilité des droits</li> </ul>

## SITUATION PROFESSIONNELLE

Vous venez d'obtenir votre diplôme du baccalauréat dans votre spécialité. Vous êtes désormais en activité dans une organisation de votre secteur. Vous rencontrez votre responsable qui évoque avec vous les possibilités de formation continue.

**Quel est l'intérêt de se former tout au long de la vie ?**

1. **Quelle est l'utilité du CPF pour le salarié ?**
2. **Qui peut avoir accès au CPF ?**
3. **Comment est-il alimenté ?**
4. **Comment un salarié peut-il mobiliser les heures du CPF s'il veut suivre une formation ?**
5. **Quelles sont les formations que vous pouvez suivre avec votre CPF ?**
6. **Donnez deux raisons pour lesquelles il est important pour le salarié de se former.**

**À partir de vos connaissances et de la documentation, répondez à la question problématisée.**

*Pour vous aider,*

1. *Présenter votre futur métier dans ce contexte professionnel*
2. *Analyser la problématique*
3. *Exprimer vos solutions de manière précise, claire et structurée.*
4. *Argumenter vos réponses*
5. *Utiliser un vocabulaire adapté et professionnel*

## **Document 1 : Qu'est-ce que le CPF ?**

Le CPF, Compte Personnel de Formation, permet aux salariés d'accumuler des heures de formation à utiliser sur leur temps de travail ou en dehors.

Le Compte Personnel de Formation (CPF) est un dispositif qui a été mis en place dans le but de sécuriser les parcours professionnels : avec lui, les actifs cumulent des heures de formation qu'ils peuvent utiliser pour se former sur leur temps de travail (avec accord de l'employeur) ou en-dehors. À partir de 16 ans, dès votre arrivée sur le marché du travail, et jusqu'à votre retraite, vous disposez ainsi d'un CPF, que vous pouvez activer et consulter sur le site [www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr).

**Bon à savoir** : vos droits restent toujours disponibles dans votre compte, en cas de changement d'employeur ou de statut.

L'utilisation du CPF ne peut se faire qu'à l'initiative du salarié. S'il décide de l'utiliser, deux options s'ouvrent à lui :

Effectuer la formation pendant ses heures de travail => l'employeur doit donner son autorisation.

Effectuer la formation en dehors de ses heures de travail => l'employeur n'a pas à l'approuver.

**Bon à savoir** : si vous suivez une formation pendant vos heures de travail, votre salaire sera maintenu.

Le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année proportionnellement au temps de travail effectué par le salarié au cours de l'année, dans la limite d'un plafond.

Pour un salarié à temps plein, ou à temps partiel, l'alimentation du CPF se fait à hauteur de 500 € par année de travail, dans la limite d'un plafond de 5 000 €.

Les formations certifiantes ou qualifiantes figurant au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sont automatiquement éligibles, tout comme les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience. C'est France Compétences, la nouvelle institution créée par la plus récente réforme de la formation, qui gère les référentiels.

Source : [www.cadremploi.fr](http://www.cadremploi.fr)